

Perpignan, le 29 août 2017

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU SAMEDI 26 AOUT 2017 - SALLE ROUZEAU
MAIRIE DE VILLENEUVE DE LA RAHO**

Clubs présents ou représentés

ARLES SUR TECH - BELLEGARDE LE PERTHUS – BOMPAS – CABESTANY - CANET66-
CLAIRA - CORNEILLA DEL VERCOL - DUILHAC SOUS PEYREPERTUSE – ELNE - FONT
ROMEU – LAROQUE DES ALBERES - LATOUR BAS ELNE - LE BARCARES –
MAUREILLAS - PALAU-DEL-VIDRE-POLLESTRES - PORT-VENDRES – RIVESALTES –
SAILLAGOUSE - SAINT CYPRIEN – SAINT LAURENT DE LA SALANQUE - SAINT PAUL
DE FENOUILLET - SAINTE MARIE LA MER -SOREDE-TOULOUGES – USAP - USC
MOULIN A VENT - VERNET LES BAINS –VILLENEUVE DE LA RAHO.

29 Clubs sont présents ou représentés ce qui fait un total de 111/202 voix. Le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer valablement.

Accueil des présidents :

En l'absence du président Bernard MASSINES, Robert SOLE ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous les représentants des clubs présents. Il remercie Gérard NOLEVALLE, Président du TC de Villeneuve de la Raho, ainsi que Mme le Maire, Jacqueline IRLES, pour le prêt de la salle municipale ce samedi matin.

Modification des statuts du Comité départemental de Tennis :

Robert SOLE lit et explique les modifications apportées point par point.
Après lecture, le vote est effectué à l'unanimité à mains levées.

Aucune abstention ni aucune voix contre n'est constatée, les statuts sont donc acceptés à l'unanimité.

La séance est levée à 12 h 00

La Secrétaire Générale,



Elisabeth NIGAY

Le Président,



Bernard MASSINES